

08 avril 2019

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 8 avril 2019 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les Conseillers suivants :

Michael Benedict, Jean Lanthier, Jason Carrière, Robin Pilon, Hélène Laprade, Mélanie Boyer.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil, le Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer et l'Adjoint au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
 - a) Dépôt certificat de procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le projet particulier de construction, au 296 rue Victoria ;
 - b) Dépôt et présentation des états financiers 2018 par le vérificateur externe.
7. Rapports comités / commissions.
8. Présentation projet de règlement et Avis de motion.
9. Adoption de Règlements.
10. Commission de SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Colloque parcs industriels ;
 - c) Contrat entretien chaudière hôtel de ville ;
 - d) Politique révisée régissant les absences.
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE :
 - a) Adhésion 2019 : Corporation de loisirs de Papineau ;
 - b) Adhésion 2019 : Loisir Sport Outaouais ;
 - c) Commission Jeunesse : danses ;
 - d) AGA Réseau biblio Outaouais ;
 - e) Subvention récompense : brigade scolaire ;
 - f) Subvention locaux : organismes communautaires ;
 - g) Subvention organismes ;
 - h) Demande subvention – Plaisirs actifs ;
 - i) Programme remboursement : clinique de golf ;
 - j) Subvention –projet golf en milieu scolaire ;
 - k) Commandite : Atelier FSPN ;
 - l) Portes – terrain de soccer : Portes Interprovincial ;
 - m) Gratuité de salle : Carrefour jeunesse-emploi Papineau.
12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
 - a) EXP- division appels d'offres ;

08 avril 2019

- b) 1^{er} versement étude centre multifonctionnel : SADC ;
 - c) Achat produits chimiques-usine de filtration : Erpac ;
 - d) Formation porte barrage ;
 - e) Contrat marquage MTQ ;
 - f) Achat lampe UV-usine de filtration.
13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
- a) Incendie – Plan mise en œuvre année 2018 ;
 - b) Achat boyaux ;
 - c) Facturation S.Q.
14. Rapport du maire.
15. Nouvel Avis de Motion.
16. Divers/ Varia :
- a) Ventes pour taxes : arpenteur ;
 - b) Formation ADMQ : environnement et milieux humides ;
 - c) Financement TECQ ; (2)
 - d) Guide touristique 2019-2020 ;
 - e) Facture – profils de personnalités ;
 - f) Certificat d'autorisation – bouclage/sentier rue Dufferin ;
 - g) Adhésion 2019-2020 CCVPN ;
 - h) Mandat – évaluation terrain : échange CSCV ;
 - i) Achat terrain – Fabrique.
17. Affaires nouvelles.
18. Parole au public.
19. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2019-04-119

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-120

CONSIDÉRANT que des copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mars 2019 et de la séance extraordinaire du 21 mars 2019 ont été remises à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

QUE les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues le 11 mars 2019 et le 21 mars 2019 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-121

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

08 avril 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2019-02-24 au 2019-03-30 totalisant 49 554.05 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2019-03-01 au 2019-03-23 totalisant 112 775.98 \$ (No : 45897 à No : 45949) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2019-03-31 totalisant 77 849.29 \$ (No : 3346 à No 3393) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2019-03-31 totalisant 53 289.38 \$ (No : 398 à No : 401).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 03 ; Fin à 19 h 07.

Rés. : 2019-04-122

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

2019-03-18	124180732	Waste management	3 400.86 \$	taxes
		- Frais dépotoir		incl.
2019-03-13	61736	Chem Action	1 119.86 \$	taxes
		- Pièce usine filtration		incl.
2019-03-07	1902-681	VIBRISS	3 227.22 \$	taxes
		- Turbidimètre		incl.
2019-03-14	26874+	Transport M. Deschamps	6 320.12 \$	taxes
		- Travaux divers		incl.
2019-03-31	11381	Produits chimiques Erpac	1 110.20 \$	taxes
		- Usine de filtration		incl.
2019-03-31	36597	Servitech	6 855.41 \$	taxes
		- Mise à jour mars		incl.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-123

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

08 avril 2019

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de M. Benoit Lauzon, maire, au « Colloque parcs industriels » qui se tiendra à l'hôtel Plaza de Québec les 11 et 12 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-124

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso le contrat d'entretien 2019-2021 de notre chaudière de chauffage avec Alpha Combustion, pour une somme de 2 408 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-125

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso adopte la « Politique révisée régissant les absences – avril 2019 » tel que préparée par M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-126

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso renouvelle son adhésion 2019 à la Corporation des loisirs de Papineau, au montant de 60 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-127

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso renouvelle son adhésion 2019 à Loisir Sport Outaouais, au montant de 211.55 \$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité.

08 avril 2019

Rés. : 2019-04-128

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la Commission Jeunesse à organiser ses projets de danse suivants au gymnase de l'école Maria-Goretti :

- Le jeudi 18 avril 2019
- Le vendredi 25 octobre 2019

QU'un budget de 300 \$ soit prévu pour chaque évènement.

QUE soit autorisé le prêt du système de son et des glacières (bacs à bonbons).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-129

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement des personnes mentionnées ci-dessous, à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de l'Outaouais le samedi 1^{er} juin 2019 à Messine :

- Mme Hélène Laprade conseillère
- Mme Lysette Boyer bibliothécaire responsable

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-130

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 750 \$ à l'école Maria-Goretti pour récompenser la brigade scolaire 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-131

CONSIDÉRANT la demande de financement d'organismes ou d'associations ;

CONSIDÉRANT que ces subventions serviront prioritairement à l'utilisation de diverses infrastructures de loisirs :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

08 avril 2019

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'utilisation gratuite de locaux de la municipalité par les organismes ou les associations ci-dessous dans le cadre de leurs activités en 2019 :

Friendship Club

L'utilisation gratuite de locaux au Centre communautaire pour leurs réunions bimensuelles le mercredi et pour la tenue d'un bingo et de leur bazar annuel suite à un avis effectué au bureau du Responsable des Loisirs.

Cercle de Fermières

L'utilisation gratuite de locaux au Centre communautaire pour leurs réunions mensuelles.

L'Amicale de Thurso

L'utilisation gratuite de locaux au Centre communautaire tous les jeudis pour leurs activités et la grande salle pour leur souper de Noël ou fin d'année.

Club de marche Entre-Ami(e)s

L'utilisation gratuite de locaux au Centre communautaire tous les mardis (a.m.) pour leurs activités et le rassemblement régional le 25 septembre 2019.

Club de soccer

L'utilisation gratuite de la salle communautaire (fin août) et l'utilisation gratuite de locaux pour les inscriptions (mars) et la formation des entraîneurs en avril.

Club Optimiste

L'utilisation gratuite de la salle communautaire pour la tenue du bingo des enfants (avril) et le Noël des enfants (décembre) ainsi que le Salon Opti-Cadeau (novembre).

Chevaliers de Colomb

L'utilisation gratuite de la salle communautaire pour la tenue du souper du tournoi de golf (septembre) et du souper du 3^e âge (décembre).

Club de patinage artistique

L'utilisation gratuite de l'aréna pour les inscriptions et pour la tenue de leur AGA (mai).

Coop Santé

08 avril 2019

L'utilisation gratuite de la salle communautaire pour la tenue de leur
AGA (avril).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-132

CONSIDÉRANT la demande de financement d'organismes ou d'associations :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse en 2019 une
aide financière aux organismes suivants :

- Club de soccer de Thurso (sur présentation de factures) 1 500 \$
- École Maria Goretti (activités des étudiants) 700 \$

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso renouvelle son
engagement financier pour la saison 2019-2020 du Club de patinage artistique de
Thurso, au montant de 75 \$ par participant(e) junior (résidant à Thurso/Lochaber-
Partie-Ouest), jusqu'à concurrence de 3 500 \$, sur présentation de factures et liste des
participant(e)s.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-133

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise M. Hugo
Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, à signer pour et au nom de la Ville
de Thurso le dépôt de projet « Plaisirs actifs » de Kino Québec pour les cliniques
d'initiation au tennis et le formulaire d'adhésion « Avis sur l'éthique en loisir et en
sport ».

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-134

CONSIDÉRANT le projet d'un camp de golf pour juniors créé en 2017 au Club de golf
de Thurso ;

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil municipal à cet effet :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

08 avril 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso renouvelle son appui au projet d'un camp de golf pour juniors au Club de golf de Thurso afin de diversifier l'offre de service en loisirs à Thurso et aider à la création d'une relève.

QUE le Conseil municipal s'engage à rembourser 60 \$ pour chaque junior inscrit aux cliniques au Club de Golf Thurso provenant de la Ville de Thurso (reçu et preuve de résidence requis).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-135

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse à l'école Maria-Goretti un maximum de 650 \$ pour la réalisation d'une activité de golf en milieu scolaire pour l'initiation des enfants de 5^e et 6^e année au golf (relève).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-136

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour un souper bénéfice de l'organisme « l'Atelier FSPN » le 8 juin 2019 ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission de la Qualité de vie :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat d'une commandite « Partenaire de soutien » au montant de 125 \$ pour le souper bénéfice de l'Atelier FSPN qui se tiendra le 8 juin 2019 à St-André-Avellin.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-137

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # 032819 du 28 mars 2019 de Portes Interprovincial, au montant de 5 050 \$ plus taxes, pour le remplacement des portes au terrain de soccer.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-138

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

08 avril 2019

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'utilisation gratuite du centre communautaire (petite salle) par le Carrefour jeunesse-emploi Papineau, pour la tenue d'un atelier « Mes finances, mes choix » à une date à déterminer selon la disponibilité des locaux.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-139

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #48576 datée du 24 mars 2019 de « Les Services EXP Inc » au montant de 10 062 \$ plus taxes, pour les honoraires professionnels liés à la division des appels d'offres du TECQ.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-140

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 5 275 \$ plus taxes au SADC conformément à l'offre de service concernant l'accompagnement dans la recherche de financement du projet de « Centre multifonctionnel » auprès de tout programme gouvernemental.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-141

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat de 272 KG de C9 (produits chimiques) de la compagnie ERPAC pour le traitement de l'eau à l'usine de filtration.

QU'un budget de 2 000 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-142

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

08 avril 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de AE Fournier pour la formation sur l'utilisation et l'entretien de la porte du barrage (Richard Prévost / Aquatech / Francis Masse) au coût de 2 600 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-143

CONSIDÉRANT la lettre reçue de M. Francis Beaudoin du MTQ concernant le non-renouvellement du marquage sur notre territoire (sortie 148 / rue Victoria), soit les traverses de piétons et/ou d'écoliers ;

CONSIDÉRANT que ces travaux font partie d'un appel d'offre pour le marquage de notre territoire ;

CONSIDÉRANT qu'aucune explication n'a été transmise à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le désir premier du Conseil municipal est de voir réaliser les travaux dès que possible fin mai / début juin (température) ;

CONSIDÉRANT que le MTQ n'est jamais parvenu à faire le marquage des traverses à l'automne et ce, après le début des classes :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande au MTQ de revoir sa décision et d'autoriser le renouvellement du contrat de marquage avec la Ville de Thurso.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-144

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission du 28 mars 2019 de Chloratech Inc., au montant de 7 961.68 \$ plus taxes, pour l'achat de lampe UV (prévu au budget 2019) à l'usine de filtration.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-145

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

08 avril 2019

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte le plan de mise en œuvre local pour l'année 9 (2018) du schéma de sécurité incendie, tel que présenté par M. Jacques Legault, directeur du Service des Incendies.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-146

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission #SOUM044301 du 13 mars 2019 de L'arsenal, au montant de 7 188 \$ plus taxes, pour l'achat de boyaux pour l'usage de la Brigade et de la compétition provinciale de pompiers à Thurso.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-147

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la somme de 200 127 \$ payable par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec – année 2019 en deux (2) versements, à savoir :

- | | |
|-------------------|------------|
| • 30 juin 2019 | 100 064 \$ |
| • 31 octobre 2019 | 100 063 \$ |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-148

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate M. Daniel Handfield, arpenteur-géomètre, pour la réalisation, si nécessaire, de travaux liés aux procédures de la mise en vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-149

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

08 avril 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'inscription et le déplacement de M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général (coût d'inscription gratuit), et M. Francis Masse, inspecteur en bâtiment (coût d'inscription de 363.32 \$), à la formation « Protection de l'environnement et conservation des milieux humides » offerte par l'ADMQ à Chénéville le 27 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-150

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Thurso souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 357 900 \$ qui sera réalisé le 15 avril 2019, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de
02-2017	1 357 900 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 02-2017, la Ville de Thurso souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 15 avril 2019 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année ;
3. Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	37 200 \$	
2021.	38 400 \$	
2022.	39 500 \$	
2023.	40 700 \$	
2024.	41 900 \$	(à payer en 2024)
2024.	1 160 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 02-2017 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 avril 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité.

08 avril 2019

Rés. : 2019-04-151

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	8 avril 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 9 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 avril 2019
Montant :	1 357 900 \$		

ATTENDU QUE la Ville de Thurso a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 avril 2019, au montant de 1 357 900 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

37 200 \$	2,85000 %	2020
38 400 \$	2,85000 %	2021
39 500 \$	2,85000 %	2022
40 700 \$	2,85000 %	2023
1 202 100 \$	2,85000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,85000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

37 200 \$	2,25000 %	2020
38 400 \$	2,30000 %	2021
39 500 \$	2,40000 %	2022
40 700 \$	2,50000 %	2023
1 202 100 \$	2,60000 %	2024

Prix : 98,64000

Coût réel : 2,89896 %

08 avril 2019

3 - CD DU COEUR-DES-VALLEES

37 200 \$	3,10000 %	2020
38 400 \$	3,10000 %	2021
39 500 \$	3,10000 %	2022
40 700 \$	3,10000 %	2023
1 202 100 \$	3,10000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,10000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Thurso accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 15 avril 2019 au montant de 1 357 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 02-2017. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-152

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement de la publication d'un texte portant sur la municipalité dans le guide touristique Ballade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre, édition 2019-2020, au coût de 725 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-153

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

08 avril 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 523 de Julie Desjardins, consultante en ressources humaines, au montant de 1 782.50 \$ plus taxes pour sept (7) profils de personnalité.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-154

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise monsieur Marc-André Gélinas, de Citek Inc., et/ou monsieur Ghislain Ladouceur, de JFSA, à présenter la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE (paragraphe 3 et 4) pour le projet de bouclage du réseau d'eau potable et le sentier multifonctionnel de la rue Dufferin à la rue Sicotte.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-155

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement pour 2019-2020 de son adhésion à la Chambre de Commerce de la Vallée de la Petite-Nation, et ce, au montant de 225 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-156

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à obtenir de Servitech une proposition pour la réalisation de l'évaluation de la valeur marchande des terrains du 132 rue Alexandre et du 183 rue Galipeau, dans le dossier de gestion des terrains avec la CSCV.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-04-157

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

08 avril 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate Me Manon Brazeau, notaire, pour la rédaction de l'acte d'achat du terrain sis au 340 rue Victoria, propriété de la Fabrique de la paroisse St-Jean l'Évangéliste de Thurso et la résiliation du contrat d'emphytéose.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise monsieur Benoit Lauzon, maire, et monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso la promesse d'achat dudit terrain, l'entente d'utilisation et d'entretien du stationnement au 350 rue Victoria, l'acte d'achat, la résiliation du contrat d'emphytéose et tout autre document nécessaire à la réalisation de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 38 ; Fin à 19 h 40.

Rés. : 2019-04-158

MONSIEUR JEAN LANTHIER PROPOSE,

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER,

QUE la présente séance soit levée à 19 heures 42.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Mario Boyer, Sec.-trés.

Je, Benoit Lauzon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Maire